

Boureima Ouedraogo (ACE-RECIT)

Construire une parole publique par l'espace radiophonique

Expérience pilote dans la commune de Ouahigouya, Burkina Faso

mai 2006

► Les processus de démocratisation des années 1990 se sont accompagnés d'une libéralisation de l'espace radiophonique. Au Burkina Faso, comme un peu partout en Afrique subsaharienne, la radio est le média qui permet de toucher le plus grand nombre de citoyens. L'espace radiophonique, trop souvent confisqué au profit de luttes partisans, peut au contraire contribuer à la construction de la citoyenneté. À partir de l'expérience d'ACE-RECIT à Ouahigouya, ce texte propose des éléments de réflexion sur les modalités d'utilisation de la radio comme moyen d'expression d'une parole publique citoyenne.

Écrire pour partager les expériences et les savoir-faire

Les articles de capitalisation des expériences menées dans les pays du Sud restent souvent des publications de praticiens du Nord. Face à ce constat, le Groupe initiatives a souhaité stimuler la production Traverses en accueillant des textes provenant d'auteurs du Sud proches de ses conceptions, en les appuyant pour formaliser leurs savoir-faire. C'est l'objet de l'atelier d'écriture qui, à Bamako en octobre 2005, a rassemblé quinze professionnels du développement.

Plus qu'un simple séminaire, cet atelier est un processus d'accompagnement à l'écriture de praticiens de la coopération, une dynamique qui a débuté courant 2005 avec le lancement de l'appel à propositions. Ce processus a compris trois phases : une première période d'échanges entre les auteurs et les animateurs pour retravailler la problématique et le plan, une semaine d'atelier et un temps consacré à la relecture et à la publication des textes. Le texte proposé dans ce numéro résulte de cette dynamique.

Des regards croisés sur le développement local et la décentralisation

L'atelier a rassemblé onze participants, associatifs et fonctionnaires territoriaux, de six nationalités africaines différentes et quatre animateurs, maliens et français. Ces praticiens du développement, d'appartenance professionnelle multiple (anthropologie, agronomie, médecine, économie, droit, psychologie, journalisme) ont présenté des contributions qui, sous différents angles, abordent diverses facettes du développement local (infrastructures, gestion des ressources naturelles, santé, financement, appui institutionnel) en lien avec la décentralisation et la démocratie locale. L'émergence des collectivités territoriales et les politiques de décentralisation y sont analysées au regard des processus de développement local et du fonctionnement de la démocratie locale (élections, rapports de pouvoirs locaux, espaces de débat public).

Une volonté forte de stimuler la capitalisation d'expériences de développement en Afrique

Cette initiative a été menée conjointement par le Groupe initiatives et le Centre d'expertises politiques et institutionnelles en Afrique (Cepia). Le Cepia est un espace d'études et de réflexion sur les politiques publiques et les institutions en Afrique ; il est lié au réseau Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (www.afrique-gouvernance.net).

Nous tenons ici à remercier Annette Corrèze, Gérard Logié et François Enguehard qui, par leurs relectures, ont contribué à l'édition de ces textes.

La préparation et la publication des documents de l'atelier d'écriture ont été rendues possibles grâce au ministère français des Affaires étrangères dans le cadre de son appui au programme de capitalisation d'expériences du Groupe initiatives.

Construire une parole publique par l'espace radiophonique

Une expérience pilote dans la commune de Ouahigouya, Burkina Faso

Par Boureima Ouedraogo¹ (ACE-RECIT)

Dans les contextes africains, la radio représente un enjeu important du fait de sa proximité des traditions d'oralité des différentes communautés. Elle a une forte capacité de mobilisation, de sensibilisation et d'éducation des masses. Les politiques n'hésitent pas à confisquer l'espace radiophonique pour véhiculer des propagandes souvent dangereuses pour la cohésion sociale, on se souvient du cas de Radio Mille Collines au Rwanda et de bien d'autres situations où les médias, surtout les radios, ont participé à des propagandes meurtrières en Afrique.

Au Burkina, la libéralisation de l'espace radiophonique dans les années 1990 grâce au processus de démocratisation, a permis l'émergence de nouveaux espaces d'expressions plurielles. Un peu partout à travers le pays, des radios privées (commerciales, communautaires et confessionnelles) ont vu le jour. Progressivement, ces radios ont offert aux populations une alternative au monopole de la propagande partisane conçue et diffusée au profit des pouvoirs publics par les médias d'Etat. Elles se positionnent ainsi comme des médias de proximité pouvant contribuer à la mobilisation et à l'éducation des populations sur des questions relatives au développement local. Toutefois ces radios, pour des raisons techniques, de ressources humaines peu qualifiées, d'environnement sociopolitique peu favorable ne parviennent pas à se constituer en espaces de débats et de dialogue social pouvant améliorer les rapports entre acteurs de la cité et les mobiliser autour d'une vision prospective de la société. Or les besoins en la matière sont énormes au regard du déliement des liens sociaux, de l'ignorance ou du non respect des règles et normes sociales qui sécurisent le « vivre ensemble », de la montée de l'incivisme,

¹ Sociologue, chargé de communication au Laboratoire citoyenneté (ACE-RECIT); médiateur pour le Burkina Faso de l'Alliance pour refonder la Gouvernance en Afrique.

des rapports de plus en plus conflictuels entre fournisseurs de services publics locaux et usagers, etc.

Le diocèse de Ouahigouya ayant perçu cette situation comme la manifestation d'une crise de la citoyenneté (qui n'est néanmoins pas propre à Ouahigouya), a voulu mettre sa radio au service de la culture d'une citoyenneté mieux assumée.

L'association Construisons ensemble – laboratoire de Recherche sur les citoyennetés en transformation (ACE-RECIT ou laboratoire Citoyennetés), dont le postulat fondateur est de construire et de renforcer la citoyenneté dans le cadre des transformations sociales à l'échelle des arènes locales (espaces communalisés ou « communalisables »), a été sollicitée pour mettre en œuvre cette initiative.

Cette expérience est d'abord une réponse à une demande sociale mais aussi une opportunité pour ACE-RECIT de monter un dispositif exploratoire des conditions dans lesquelles s'instaure un dialogue entre acteurs locaux par le biais des radios, où s'expriment ou se confrontent des logiques institutionnelles et logiques d'acteurs, des stratégies de survie. Au terme de dix mois de campagne radiophonique, l'expérience s'est révélée porteuse de résultats encourageants mais aussi de perspectives de construction d'espaces publics de réflexion - action collective sur le devenir de la cité². Elle est appréciée par les acteurs qui estiment qu'elle les a fait prendre conscience. Maintenant ils veulent plus. Ils aspirent à participer au processus de décision.

La campagne a donc bien permis d'amorcer l'ouverture d'un espace public à travers la mise en dialogue des acteurs de toutes catégories socioprofessionnelles et de toutes conditions sociales. Elle a produit des résultats appréciables qui, socialisés et valorisés pourraient ouvrir des perspectives dans la mise à contribution des radios de proximité pour la promotion d'une gouvernance locale légitime dans le cadre des processus de décentralisation.

Comment faire de l'espace radiophonique local, un cadre *d'expression* (favoriser une large mobilisation autour des enjeux citoyens où le citoyen lambda a son mot à dire) ? *d'interpellation* (par rapport à des situations, des institutions ou des personnes bien situées) ? *de mobilisation* (favoriser l'usage collectif de la radio autour de l'intérêt général et de prévenir les dérapages dangereux pour la paix et la stabilité sociale) ? *de représentation* (ouvrir des espaces où les différentes composantes de la société ont la possibilité d'apprendre à se connaître et à identifier les positions par rapport à une situation donnée) ? *d'aide à la décision* (le fait de fournir des informations utiles, susceptibles de renouveler une façon de poser les problèmes, permettant d'apporter des éléments de clarification et de solution) ? *de délibération*

² Depuis sa création, ACE-RECIT fait l'objet de sollicitations diverses de la part des conseils municipaux, des associations et ONG de développement local, des institutions publiques ou non étatiques. La demande du diocèse fait partie de ces nombreuses sollicitations.

(le fait de mettre les acteurs autour de la table et de faciliter la recherche de compromis autour de visions ou d'engagements) ?

Le présent texte se propose d'analyser, à partir de l'expérience de Ouahigouya, les conditions dans lesquelles la radio peut émerger comme espace de dialogue social et outil de promotion de la gouvernance locale.

LA RADIO COMME ESPACE DE DIALOGUE SOCIAL ET DE PROMOTION DE LA GOUVERNANCE LOCALE

« Le problème politique de la cité est celui de la coopération et de la coordination sociale, au cœur duquel domine la question de la gestion de l'accord et du désaccord. Cette même question de la coexistence de positions renvoyant à des mondes différents qui ne s'accordent pas est très présente »³ dans les observations faites par l'expérience conduite à Ouahigouya par rapport aux différentes représentations (et « morales ») du bien public chez les gouvernants et les gouvernés.

Comme souligné plus haut, la radio est l'un des médias les plus accessibles pour les populations burkinabé du fait de leur tradition d'oralité, de l'analphabétisme et des coûts plus ou moins abordables. L'expérience de Ouahigouya montre que l'espace radiophonique peut, à travers la diffusion d'informations de proximité, la mise en dialogue des acteurs divers mais partageant le même territoire, contribuer à la promotion d'une gouvernance locale fondée sur des aspirations communes.

Un espace d'expressions plurielles

La libéralisation de l'espace radiophonique a pour objectif principal d'assurer l'égalité d'accès de toutes les composantes sociopolitiques aux médias publics, de la liberté d'entreprise en matière de presse, ainsi que le pluralisme et l'équilibre de l'information dans ces organes. C'est dire qu'avec l'avènement des radios locales, les élus locaux disposent désormais d'un outil performant pour faire descendre l'information vers la base et inversement la base peut désormais faire remonter au sommet des informations relatives à leurs préoccupations. Ce qui suppose que les radios locales acceptent de jouer un rôle d'interface et d'intermédiation entre les mandants et les mandatés. Elles assureraient ainsi une mission d'utilité publique avec l'obligation de veiller au strict respect des principes et mécanismes de régulation sociale, et à l'expression des opinions plurielles sur le fonctionnement de la cité.

³ Loïc Barbedette, *La dynamique de la cité selon ACE-RECIT*, mars 2005.

Un cadre de mobilisation et de représentation

L'information est un élément essentiel dans la mobilisation sociale. Plus les enjeux et les défis touchent le présent et l'avenir des populations, plus ils sont prompts à collaborer et participer à la réflexion. Le fait d'ouvrir des espaces où les différentes composantes de la société ont la possibilité d'apprendre à se connaître et à identifier leurs positions respectives par rapport à un problème donné est un plus.

L'information de proximité, la possibilité d'accès direct à l'information et à la parole, la possibilité de prendre en compte la diversité linguistique et l'habitude d'écoute font de la radio un cadre de mobilisation mais aussi de représentation sociale. En effet, la mobilisation autour de certains enjeux et le sentiment d'avoir son mot à dire commencent par une bonne circulation de l'information dont la radio est un vecteur important.

Un cadre d'interpellation

En favorisant l'expression plurielle, la radio offre, à chaque citoyen ou groupe de citoyens, chaque fois que de besoin, la possibilité d'interpeller chacun sur ses responsabilités dans la vie de la collectivité. Il ne s'agit donc pas pour une catégorie sociale de s'attribuer le beau rôle de critiquer, de dénoncer ou d'accuser une autre catégorie. L'interpellation ici concerne tous les acteurs afin que chacun prenne conscience de leur rôle dans la construction de la cité. Plus les interpellations sont fondées, plus les acteurs acceptent ou sont contraints au dialogue si des espaces leur sont offerts. A terme, cela pourrait contribuer à la formation d'une opinion publique forte, une sorte de veille citoyenne sur le fonctionnement quotidien de la cité. Les animateurs de radio pourraient, par la force des choses, être propulsés au devant de la scène comme des médiateurs sociaux⁴.

Un cadre d'aide à la décision et de délibération

Le fait de fournir des informations utiles, et susceptibles de renouveler une façon de poser les problèmes, permet d'apporter des clarifications et des éléments de solution. Le dialogue social permet ainsi de mettre les acteurs autour de la table et de faciliter la recherche de compromis autour de visions ou d'engagements collectifs. Il s'agit d'une recherche collective des meilleures conditions de coopération et coordination sociale par le dialogue, les interpellations, la définition et la gestion concertée du bien commun et des affaires publiques locales.

⁴ La notion de médiateurs sociaux renvoie à une catégorie d'acteurs locaux (ici les animateurs de radios) qui par leurs rôles dans le fonctionnement quotidien de la cité se retrouvent être au carrefour des rapports entre les édiles locaux et les populations organisées ou non dans des structures associatives. De ce fait, ils sont ainsi des sortes de relais assurant la circulation de l'information entre le sommet et les populations. Mieux formés, ils deviennent des facilitateurs du dialogue social par l'espace radiophonique, soit sur leur propre initiative soit sur sollicitation d'une catégorie d'acteurs, soit enfin parce le contexte sociopolitique le recommande. Ils peuvent également, par l'exercice de leurs métiers de communicateurs, contribuer à l'émergence de groupes de veille et de contrôle citoyens de l'action publique locale.

Du fait de sa portée sociale, la radio peut apporter une dynamique forte à la gouvernance locale en palliant le déficit de communication entre acteurs. La transparence dans la gestion des affaires de la cité s'en trouvera renforcée et pourrait, de ce fait favoriser la confiance entre les mandants et les mandatés. Les débats publics peuvent influencer les délibérations de l'exécutif local.

La contribution de l'espace radiophonique relève de la catégorie « susciter et accompagner » une citoyenneté mieux assumée. L'expérience de Ouahigouya a montré tout l'intérêt de la radio pour ouvrir des espaces publics d'expression, de reconnaissance et de délibération. Elle en a cependant aussi montré les difficultés et il convient donc d'en renforcer la stratégie générale. Celle-ci s'intégrera dorénavant beaucoup mieux, en amont, aux exigences de diagnostic préalable et, en aval, à l'accompagnement du changement. Le rôle de la commune devrait donc être de faciliter l'accès du plus grand nombre à toute information utile. Une exploitation judicieuse de l'espace radiophonique consisterait donc à s'en saisir comme outils d'information utile, de dialogue accessible à tous, de valorisation des dynamiques et des créativité émergentes, d'affirmation de la transparence, un espace de diffusion des délibérations concernant la vie de la collectivité.

OUAHIGOUYA, UN ESPACE PILOTE

Le contexte

Les modèles importés de construction politique de la citoyenneté ne semblent pas avoir réussi à créer les conditions d'une participation consciente de tous aux affaires publiques. Ils ont consacré, pendant des décennies, l'émergence d'élites dirigeantes qui décidaient et géraient les affaires de la cité, sans mandat des populations au nom desquelles elles prétendaient agir. Cela a eu pour conséquences de provoquer dans de nombreux pays africains des situations de crise sociopolitique dommageables pour la paix et la stabilité sociale qui sont indispensables pour l'essor et la promotion des dynamiques citoyennes.

Les processus de démocratisation et de décentralisation, entamés dans les années 1990, étaient censés apporter des réponses à ces crises, et offrir l'opportunité aux populations de participer activement et consciemment à la construction de leurs cités.

Le processus de décentralisation, concrétisé par les premières élections municipales en 1995 au Burkina Faso en milieu urbain, offre aux collectivités locales une nouvelle opportunité d'autogestion, grâce au transfert par l'Etat (théoriquement en tout cas) d'une partie de ses compétences, de ses ressources et de ses prérogatives.

Or, pour les fondateurs de ACE-RECIT, si la décentralisation est un fait politique accepté, « *elle n'est pas encore citoyenne, elle n'est pas encore entrée dans la vie et*

les mœurs des citoyens » et même de l'Etat. Aborder cette question revient à poser celle du **développement local**. Si, aux yeux des populations, les nouvelles collectivités n'agissent pas positivement sur leur cadre de vie, de travail, sur leurs revenus, sur leur éducation, sur leur santé, alors elles jugeront inutile la construction politique de la décentralisation⁵.

Le contexte général est marqué par une pauvreté grandissante, accompagnée d'une insécurité permanente dans les villes comme dans les campagnes. « *Ça ne va pas dans la cité* », « *la vie est dure au Faso* » comme le dit un artiste ou, pour reprendre une expression devenue populaire, « *les gens n'aiment pas les gens* ». Et pourtant, les gens veulent et doivent survivre et ensemble.

A cela s'ajoute un climat général de méfiance sinon de suspicion entre les populations et l'administration (le rôle de l'Etat, de ses démembrements, services publics, etc. ne sont pas toujours bien perçus) né et entretenu, entre autres, par une insuffisance voire une absence de communication.

L'historique de la demande sociale, le rôle des religions dans la construction de la citoyenneté

De l'avis de nombreux observateurs (dont les équipes d'ACE-RECIT), Ouahigouya se présente comme une cité œcuménique. Des voix s'élèvent à chaque fois que le devenir de la collectivité semble menacé (mauvaises pluviométries, épidémies, etc.) pour demander aux responsables religieux (toutes confessions confondues) de prier pour conjurer le péril collectif. Chaque communauté religieuse, au-delà de ses activités traditionnelles, s'investit dans l'éducation des fidèles à la culture de la paix, du respect de l'autre, du sentiment d'appartenance à une communauté de destin. La connaissance et le strict respect des règles et normes qui régulent la vie sociale sont constamment présents dans les déclarations publiques des autorités religieuses à l'endroit des fidèles.

L'univers religieux (confessions religieuses chrétiennes, islamiques et aussi coutumières) est, comme le soutient la cellule scientifique de suivi de la campagne radiophonique, « *une institution doublement ambivalente : relevant à la fois ou alternativement de la société civile et de la société politique* ». Parce qu'elles mobilisent des fidèles croyants (au sens propre du terme), les religions se présentent comme des moteurs de construction d'un ordre citoyen profondément ancré sur des valeurs partagées et acceptées par la communauté.

Ces dernières années, l'Eglise catholique n'a cessé de multiplier les déclarations dans la presse appelant les gouvernants à cultiver l'éthique dans la gestion des affaires publiques et les citoyens à plus de civisme, de responsabilité, de tolérance dans leurs rapports à l'espace et au bien public.

⁵ Raogo A. SAWADOGO et Loic BARBEDETTE, *Note sur l'Appropriation sociale de la décentralisation*, octobre 2003.

Avant « La causerie des bâtisseurs », la Radio Notre Dame du Sahel (RNDS), la radio du diocèse, produisait et diffusait régulièrement une émission sur le dialogue interreligieux où des responsables religieux de différentes confessions avaient un égal droit à la parole. Ce dialogue interreligieux avait pour objectif d'empêcher l'exacerbation des tensions entre religions, de fournir la substance et les valeurs morales nécessaires à la préservation et au renforcement de la cohésion sociale.

L'initiative de la campagne est la réponse à un constat par le diocèse d'insuffisance (sinon d'absence) de dialogue entre acteurs de la cité. En lançant cette initiative de promotion du dialogue citoyen, le diocèse de Ouahigouya s'inscrit en droite ligne de l'engagement social de l'Eglise catholique burkinabé.

ACE-RECIT qui, de son côté nourrissait l'ambition d'ouvrir des espaces de dialogue, a saisi l'occasion. Ainsi pourrait être résumée l'histoire de la « la causerie des bâtisseurs de la cité » qui a été lancée le 30 avril 2004 à Ouahigouya, une première au Burkina.

L'importance de la radio dans la construction de la citoyenneté à Ouahigouya

Une bonne circulation de l'information est une condition indispensable au plein exercice de la citoyenneté. Et dans les contextes africains d'oralité et de difficultés d'accès aux autres sources d'information, la radio se présente comme l'un des outils les plus utilisés, les moins chers et les plus appropriés pour la diffusion d'informations destinées au grand public. C'est pourquoi, avant l'avènement des processus démocratiques, l'espace radiophonique était le monopole des pouvoirs en place qui en faisaient un instrument de leurs propagandes politiques. Mais depuis les années 1990, les ondes ont été libéralisées au Burkina Faso.

Conçu dans la dynamique de la construction de l'Etat de droit, le cadre institutionnel, légal et réglementaire a favorisé la création de nombreuses radios privées. Ces radios, comme les médias publics, sont investies d'une mission de services publics prenant en compte l'expression de tous les courants d'idées et d'opinions.

Cette libéralisation des ondes est avant tout une mesure politique (création de condition d'égal accès de tous les citoyens des villes et des campagnes, lettrés et analphabètes à l'information). Elle vise la traduction, dans les faits, des principes d'égalité d'accès de toutes les composantes sociopolitiques aux médias publics, de la liberté d'entreprise en matière de presse, le pluralisme et l'équilibre de l'information.

« Le rôle assigné aux médias en général et à la radio en particulier en fait des outils performants de développement, notamment dans le contexte de pauvreté qui caractérise le Burkina Faso. Dix ans après la libéralisation des ondes, plus d'une

soixantaine de radios privées, toutes typologies confondues, animent l'espace médiatique national avec des fortunes diverses sur le terrain»⁶.

La commune de Ouahigouya, située à 180 Km au nord de Ouagadougou et capitale de la région du nord, compte quatre radios privées (une commerciale, deux confessionnelles et une communautaire) améliorant ainsi les conditions d'une bonne circulation de l'information.

Ces radios jouent un rôle capital dans l'animation du débat public dans l'espace communal et des villages environnants. Elles permettent également, à travers des informations de proximité, aux différents groupes socioprofessionnels de diffuser et de recevoir des messages d'information sur des questions relatives au développement local (lutte contre le sida, assainissement du cadre de vie, mobilisation des ressources locales et des acteurs, etc.). En l'espace de quelques années les radios ont conquis une place de premier plan dans le quotidien des habitants de Ouahigouya et des environs. Dans chaque ménage, il y a au moins un poste récepteur et même dans les services, les ateliers, le marché, dans les kiosques à café et autres gargotes, le poste radio est omniprésent.

Le conseil municipal (sous le maire Issa Joseph Diallo qui a été révoqué quelques mois plus tard par l'administration centrale) avait déjà expérimenté l'utilisation de cet espace radiophonique en début 2004 pour informer les populations sur les grands chantiers en cours.

Par rapport aux radios privées, il ne s'agit pas d'une première expérience de collaboration. Ce qui est nouveau, c'est la thématique, la durée et la diversité des acteurs entrant dans l'animation des débats. Mais ce sont également, et surtout, les perspectives de renforcement des capacités des animateurs et la connaissance progressive de leur cité au fil de l'exécution de la campagne.

« LA CAUSERIE DES BATISSEUR DE LA CITE », UNE EXPERIMENTATION SOCIALE

La campagne radiophonique s'inscrit dans le programme d'activités 2004 du pôle Action d'ACE-RECIT qui en assure la coordination des équipes et l'orientation méthodologique de façon globale. Pour ce faire, et conformément à l'esprit de cette initiative, elle a mis en place un dispositif exploratoire comprenant une équipe de coordination sous la responsabilité du Président de l'association (par ailleurs coordonnateur du pôle Action), une cellule scientifique de suivi, d'orientation et d'évaluation et une opératrice. Cette action test répond aux quatre fonctions autour desquelles est organisé le tableau de bord du pôle Action : **observer** la cité, **tester** l'adaptabilité et l'efficacité de son dispositif d'intervention, **traiter et analyser** les

⁶ *Rapport d'étude sur le paysage médiatique Burkinabé*, réalisé en 2003, cité par la Cellule scientifique dans le rapport d'étape, décembre 2004.

matériaux obtenus, **développer et diffuser** l'expertise produite (les savoirs et savoir-faire qui se dégagent des actions mises en chantier).

La vision de la gouvernance locale selon ACE-RECIT

Dans la construction de l'Etat moderne en Afrique surtout francophone, les savoirs, les savoir-faire, les valeurs et les principes de solidarité et de subsidiarité semblent relégués au second plan. Toutefois, dans la pratique, les canaux et mode de régulation sociale, non reconnus par les institutions légales, sont utilisés pour éviter ou résoudre des situations de crise.

Face à cette situation, des acteurs africains et non africains (chercheurs, enseignants d'université et acteurs politiques réunis en association depuis avril 2003) ont décidé d'engager la réflexion et l'action dans la perspective de refonder l'Etat à partir du local. ACE- RECIT est un laboratoire de recherches, d'analyses et d'action pour une gouvernance citoyenne à l'échelle des collectivités locales. Sa stratégie d'ensemble est bâtie sur trois piliers : la recherche, l'action et le croisement entre la recherche, l'action et la mutualisation. Elle se veut un laboratoire de co-production de savoirs et de savoir-faire en matière d'appui aux exécutifs locaux pour une gestion plus efficiente de leurs cités. Son dispositif opérationnel comprend deux pôles (le pôle Action et le pôle Recherche) et un espace de croisement entre la recherche et l'action (le Collège).

Ce mouvement réformateur s'inscrit globalement dans une prise de conscience des acteurs non étatiques de la nécessité de ne pas laisser le monopole de l'initiative des politiques publiques, tant au niveau local, national que sous-régional, aux seuls décideurs politiques. Il se construit à travers un processus de mobilisation, réflexion, propositions, recherches, actions de lobbying et de plaidoyer.

Ses principes fondamentaux sont : construire de nouvelles identités citoyennes; promouvoir une gestion éthique des affaires publiques ; rechercher et proposer de nouvelles alternatives crédibles pour un développement local véritablement durable (redéfinir les normes qui régissent les relations entre l'Etat et les collectivités locales dans le strict respect des mécanismes régissant harmonieusement les rapports entre acteurs locaux).

ACE-RECIT ambitionne ainsi d'œuvrer à l'émergence d'exécutifs locaux légitimés par les populations. Aussi s'est-elle engagée à contribuer à l'appropriation sociale de la décentralisation par la mobilisation des acteurs autour de visions prospectives de leurs collectivités. Pour plus d'impact de ses interventions, l'association a entrepris un travail de mise en réseau des acteurs porteurs d'initiatives similaires à l'échelle intercommunale, nationale et sous-régionale.

Les objectifs et enjeux

L'objectif majeur poursuivi par ACE-RECIT à travers cette campagne est d'ouvrir un espace de dialogue et d'appréhender les raisons profondes du malaise social afin de contribuer à la réflexion sur les « remèdes » et sur les actions alternatives pour un meilleur « vivre ensemble ».

Plus spécifiquement, il s'agit de favoriser une concertation entre tous les acteurs de la cité (administration / administrés, services publics, société civile, leaders coutumiers et religieux, acteurs politiques,...). Cette mise en dialogue devrait permettre de dégager des enseignements sur le fonctionnement de la cité ainsi que ses modes et conventions de communication et de provoquer une prise de conscience des enjeux et défis communs, d'impulser et d'encourager de nouvelles dynamiques citoyennes. En somme, l'ambition est de contribuer à l'émergence d'une

gouvernance locale fondée sur les aspirations collectives et de renforcer les capacités des animateurs de radios en matière d'animation du dialogue social.

La finalité est donc d'instaurer ce dialogue social, dans l'esprit de « voir », de mieux comprendre. Il ne s'agit pas de prêcher un catéchisme de la citoyenneté, mais d'ouvrir un espace où s'expriment diverses compréhensions du fonctionnement de la cité, les représentations des rôles que s'attribuent les acteurs, leurs propositions pour maintenir et renforcer la cohésion sociale, les conditions d'une participation de tous à la gestion des affaires locales. Bref, il s'agit de favoriser et d'encourager l'émergence de nouvelles dynamiques citoyennes, d'en tirer des enseignements permettant de renforcer le portage social de l'action publique locale. La parole doit être donnée à tous les acteurs locaux – administration, société civile, leaders politiques, citoyens ordinaires. Il est donc fait obligation aux animateurs, de veiller à la libre expression, à l'égal accès des acteurs (sans distinction de catégories sociales, de confessions religieuses, ni d'appartenances politiques, ...). De même les excès et les écarts de langages, la diffamation et autres discours tendant à créer des tensions ne sont pas autorisés. Il s'agit donc de créer un espace de concertation, dans le respect des différences, la critique constructive pouvant susciter une réflexion collective et des propositions d'amélioration du lien social, du vivre ensemble.

La mobilisation des acteurs et des ressources au niveau local pour entreprendre collectivement l'édification d'un nouvel espace public, est donc un enjeu majeur pour ce programme.

Mais comment parvenir à mobiliser des acteurs sociaux aux perceptions, aux stratégies de survie et d'accumulation, aux expériences et aux intérêts divers et parfois antagoniques ?

ACE-RECIT s'est donc saisi d'une demande sociale pour monter un dispositif exploratoire pour tester la capacité de l'espace radiophonique à contribuer efficacement à la construction de la citoyenneté et de renforcer les dynamiques locales dans le cadre de la **décentralisation**.

« La causerie des bâtisseurs de la cité » se veut donc à la fois, un moyen d'action pratique sur le terrain et un cadre de réflexion théorique sur la cité et son fonctionnement.

Le lancement de l'opération

- **Les acteurs**

Les acteurs sont au départ le diocèse de Ouahigouya et ensuite ACE-RECIT. Dans le processus de mise en œuvre, les différentes composantes socioprofessionnelles sont devenues, de fait, parties prenantes au regard des rôles et places qu'elles occupent dans la vie de la commune.

La cellule scientifique de suivi et d'évaluation

La campagne a été une opportunité d'observation permanente de la cité par la recherche-action, d'où la mise en place d'une cellule scientifique chargée de formuler le cadre d'hypothèse et d'orienter la conduite de l'opération.

Cette cellule a un rôle d'orientation et de suivi – évaluation de la campagne. C'est à ce titre qu'elle a élaboré le chronogramme thématique de la campagne, veillé à la qualité et à la cohérence des émissions. Elle est chargée d'en mesurer leur impact sur l'évolution des perceptions et comportements citoyens. Elle est composée de deux socio-anthropologues (enseignants à l'Université de Ouagadougou et membres de la cellule technique pluridisciplinaire de ACE-RECIT), du directeur du centre interafricain d'études en radio rurale de Ouagadougou et d'un groupe d'étudiants en maîtrise de sociologie.

L'opératrice

Pour pallier les insuffisances des ressources humaines de Radio Notre Dame du Sahel (RNDS), il a été retenu de recruter un professionnel des radios. Au terme d'un test de recrutement, c'est la directrice de production de la Radio rurale nationale qui a été retenue et qui a pris une disponibilité pour se consacrer entièrement à ce programme.

Les missions assignées à l'opératrice sont de coordonner le processus de réalisation, de production et de diffusion des émissions et de veiller au respect de la ligne éditoriale et au renforcement des capacités des animateurs de la RNDS. Elle travaille en étroite collaboration avec le chargé de communication d'ACE-RECIT pour le compte de la coordination (sur les questions administratives, techniques et de visibilité de la campagne) et de la cellule scientifique (orientation, suivi, etc.)

Les Radios

Radio Notre Dame du Sahel (RNDS)

La RNDS est une radio confessionnelle dirigée par un chef de station et sous le contrôle du comité diocésain des moyens de communication. Elle accorde, outre les aspects religieux, une place importante aux émissions de développement dans ses programmes. Elle est l'initiatrice de « La causerie des bâtisseurs de la cité » et assure la responsabilité des activités de production (identification et invitation des personnes ressources, dépôts des copies des émissions et communiqués pour diffusion,...).

Pour assurer une large diffusion des émissions, ACE-RECIT a estimé nécessaire d'associer les autres radios de la ville.

Les autres radios impliquées

Les trois autres radios qui collaborent avec la RNDS dans le cadre de cette campagne sont : la radio Voix du paysan (associative), la radio Evangile Développement – RED (confessionnelle) et la Radio de l'amitié (commerciale).

La Radio de l'amitié fut la première à investir les ondes dans la commune de Ouahigouya en 1992. C'est une radio commerciale fondée par un partenariat entre la « Chaîne de radios FM » (dont le promoteur a été le premier à fonder une radio libre en Afrique) et un opérateur économique local. Finalement ce dernier est devenu le seul propriétaire de la radio. Cette radio s'intéressait exclusivement aux émissions de divertissement et à la publicité. Elle ne faisait pas de l'information.

Puis vint la Voix du Paysan portée par la fédération des groupements Naam. Cette radio se veut un cadre d'expression, de formation et sensibilisation, une tribune pour le monde paysan. Apparemment la plus écoutée dans les villages environnants, elle est de loin la plus outillée au triple plan humain, technique et partenarial (Canada, Suisse, UNICEF Burkina,...) : elle dispose d'un studio de production au vrai sens du terme.

Comme son nom l'indique, la RED est une radio évangélique (protestante) intégrant, dans ses missions, des objectifs de développement.

Les autorités locales

Avant le lancement, les autorités locales (le haut commissaire de la province du Yatenga, le maire et des conseillers municipaux, le préfet, les responsables de services publics déconcentrés, etc.) ont été régulièrement informées et associées au processus de mise en œuvre du programme.

La capacité de la cité à offrir à ses habitants des services publics de qualité de façon équitable est un élément essentiel dans la construction de la citoyenneté. Dans le cas de Ouahigouya, certains services déconcentrés avaient maille à partir avec leurs usagers. On y dénonce des pratiques de corruption, de manque de ressources humaines, techniques et financières nécessaires à leur fonctionnement, de laxisme des agents, des difficultés d'accès aux services sociaux de base. Dans ce contexte, la mise en dialogue se révélait un exercice périlleux, mais indispensable, afin de permettre à tous de s'interpeller, discuter et faire des propositions pour l'amélioration de leurs rapports.

L'objectif était donc d'offrir aux autorités locales un canal de dialogue avec ceux au nom de qui elles sont censées agir, pour les informer de leurs activités, mais aussi et surtout pour être à l'écoute de leurs sollicitations, interpellations et leurs propositions, etc.

Cela était une opportunité pour les élus locaux qui ont l'obligation de rendre compte de l'exécution de leur mandat mais qui ne le faisaient pas.

Les autres acteurs

La société civile locale

Ouahigouya est l'une des communes burkinabè qui compte le plus grand nombre d'ONG, d'associations et organisations de développement ou corporatistes. Cette société civile locale, même si elle n'est pas suffisamment solide pour influencer la

gestion des affaires publiques locales, est pourtant reconnue comme acteur incontournable du développement local (y compris l'hinterland). Certaines organisations passent pour être les véritables acteurs de développement avant l'Etat ou la commune. Il y a donc une créativité à locale valoriser, des savoirs et savoir-faire qui demandent à être renforcés et diffusés.

Le monde rural, les environs d'Ouahigouya

Initialement, la zone d'intervention concerne exclusivement le territoire de la commune de Ouahigouya. Mais les rayons de couverture des radios vont au-delà de la commune (à environs 200 km). Après les premières émissions, des habitants des villages environnants, et même plus éloignés, ont manifesté leurs souhaits de voir la campagne élargir son champ social au monde rural.

Les panels d'écoute

Les panels ont été constitués par la cellule scientifique selon les différentes catégories socioprofessionnelles. Ils avaient pour mission d'écouter les différentes émissions et en discutaient avec les équipes de la cellule qui se rendaient régulièrement à Ouahigouya pour l'évaluation continue des impacts de la campagne en terme d'évolution des mentalités et des rapports entre les acteurs locaux.

• L'atelier de lancement

Cet atelier avait pour objectifs d'informer tous les acteurs des mécanismes de mise en œuvre du programme et de son dispositif de conduite, de recueillir leurs propositions pour une meilleure prise en compte des attentes. Il a réuni une quarantaine de participants issus des services déconcentrés de l'Etat, des services municipaux, des radios locales, des organisations de la société civile, des correspondants locaux des medias nationaux ainsi que des responsables de ACE-RECIT conduits par le président.

Des débats, il est ressorti clairement que la campagne radiophonique est un espace de dialogue citoyen qui s'ouvre pour tous les acteurs sans distinction aucune. Les participants ont manifesté beaucoup d'intérêts pour ce programme, comme si les uns et les autres n'attendaient qu'une telle initiative. Les uns ont loué cette initiative en laquelle ils voyaient un espace de participation citoyenne à la construction de leur maison commune à travers le partage et les échanges autour de leurs préoccupations quotidiennes. D'autres, qui avaient exprimé leurs préoccupations relatives aux risques de dérapages, ont été rassurés des mesures qui ont été prises à cet effet. On attendait de ces participants, non seulement une appropriation de l'espace de dialogue, mais également qu'ils en soient les porte-parole au sein de leurs services, associations, organisations ou de leurs communautés.

La cérémonie de lancement est intervenue au terme de cet atelier. Elle a connu, elle aussi, une forte mobilisation des autorités locales, des notabilités coutumières

dont le Roi du Yatenga⁷, des responsables religieux, des leaders d'opinion, etc. Le Haut commissaire de la province du Yatenga en était le parrain

Le processus de réalisation, de production et de diffusion des émissions

Le processus de mise en œuvre de la campagne a commencé par l'organisation d'une phase préliminaire d'information, de négociation avec les acteurs pour leur adhésion au programme et à ses missions. Cette phase a débouché sur un atelier et une cérémonie officielle de lancement.

- **Les conventions avec les radios**

Le financement de la campagne a été assuré par ACE-RECIT. En retour, les radios devaient s'engager à assurer la production et la diffusion des émissions. Une convention a été signée avec la RNDS qui assure la maîtrise d'ouvrage du programme avec l'appui technique de l'opératrice. A son tour celle-ci a signé des conventions avec les trois autres radios, uniquement pour la diffusion. Ces dernières définissent librement les jours et heures de diffusion, sauf pour les tables rondes mensuelles où des représentants des catégories socioprofessionnelles concernées par les thématiques des émissions du mois sont invités au plateau pour un débat en direct et diffusé en synchronisation.

- **Les langues utilisées**

Un des éléments fondamentaux de cette prise de la parole est la langue utilisée. A ce propos, il n'est pas superflu de rappeler que les trois premières émissions ont été produites en français et des auditeurs ont manifesté à la Voix du Paysan leurs mécontentements en ces termes : si ce programme est réellement conçu pour nous, alors, il faut parler dans notre langue, celle que tout le monde comprend ici. Ouahigouya est en effet une zone essentiellement mossi et même la plupart des autres groupes ethniques qui y vivent comprennent et parlent moré.

Cette interpellation a beaucoup joué pour la suite du programme puisque plus de 90 % des émissions ont été réalisées en mooré. Mieux, des traductions ont été faites dans les langues de groupes minoritaires (fulfundé, Fullé). Tout cela a eu pour effet de mobiliser davantage les acteurs. L'enjeu semblait devenir plus fort et la prise de parole devenait une sorte de prise de pouvoir parce qu'on sait que l'on s'adresse à un public plus large et concerné par le problème que l'on soulève ou la proposition que l'on fait par rapport une situation concrète. Utiliser la langue comprise par tous est en quelque sorte libérer la parole. Du coup le programme s'inscrit parfaitement dans une dynamique de construction d'une parole publique. La langue constitue bien un instrument de mobilisation des populations parce qu'ils la comprennent et s'y reconnaissent.

⁷ Même si la loi ne reconnaît pas officiellement l'existence des territoires traditionnels ou royaumes, les autorités coutumières demeurent des forces morales dans leurs « circonscriptions ». Au Yatenga l'autorité coutumière est incarnée par un roi. A l'instar des autres chefs coutumiers, il est inscrit au protocole lors des cérémonies officielles et consulté régulièrement par les autorités légales.

- **Les thématiques**

Le choix des thèmes n'est pas un fait du hasard mais procède plutôt du constat que dans la cité de Ouahigouya certains comportements, faits et gestes sont souvent sources de tensions, de conflits voire de haines de proximité. Les difficultés d'accès de la grande majorité des citoyens de la commune aux services sociaux de base (santé, éducation, sécurité, etc.) et l'absence de cadre d'interpellation des structures techniques en charge de ces services ont créé une crise de confiance entre ces derniers et les usagers. La thématique de la campagne embrasse donc les différents aspects de vie sociale susceptibles de permettre une meilleure compréhension de l'exercice de la citoyenneté et de révéler les aspirations des populations sur le devenir de leur cité. Elle s'articule autour de la cité et la citoyenneté, de la place et du rôle des différents acteurs de la cité, des rapports de ceux-ci à l'espace public, de ceux du citoyen et du service public, des mécanismes de régulation sociale, des dynamiques citoyennes, etc.

Les premières émissions ont été consacrées aux rapports entre les services des impôts et du trésor public et les contribuables (notamment des commerçants). Les débats ont été houleux et ont vite révélé la forte sensibilité de ce thème ainsi que les enjeux qu'il représente. Cette situation a conduit la cellule scientifique à opérer une catégorisation des thématiques selon le degré de sensibilité et des enjeux en présence. Au terme de rencontres de discussions avec les panels d'écoutes, des personnes ressources et des responsables de radios, la cellule a élaboré un chronogramme thématique. Ainsi trois catégories de thèmes (peu sensibles, de sensibilité moyenne et hyper sensibles) ont été conçues. Le programme les aborde de façon chronologique en partant des moins sensibles au plus sensibles. L'objectif est de partir d'abord des thèmes qui ne déchaînent pas des passions - émissions sur le thème global de la citoyenneté et de l'espace public, la circulation routière, la divagation des animaux, la gestion de l'eau, le vivre ensemble, etc. Ensuite ont été abordées des questions qui peuvent irriter sans pour autant créer de vives tensions - citoyenneté et service public, le civisme fiscal, les élections (le vote citoyen), les associations et structures de développement au Yatenga, la sécurité et l'insécurité, le rapport à l'étranger, etc. Enfin les thématiques très sensibles concernent les questions qui touchent des intérêts des groupes sociaux, des points de tensions dont on parle peu ou pas mais qui sont perceptibles (la gestion du marché central, les lotissements, les religions dans l'espace public, la bonne gouvernance, les catégories sociales (la problématique des castes, des relations interethniques, de la chefferie, etc.).

Il convient de préciser que le chronogramme reste ouvert aux propositions des acteurs eux-mêmes.

Il s'agissait donc bien de créer des habitudes de dialogue entre acteurs aux intérêts divers et les engager progressivement vers l'ouverture à l'autre et la prise en compte de ses critiques et propositions. Au cours de la première phase du programme, l'accent a été mis sur les deux premières catégories. En fin de phase

quelques thématiques de la troisième catégorie comme la chefferie, les religions dans l'espace public ont été traitées et tout s'est passé sans accroc.

- **Les conférences de production et la collecte des données**

L'opératrice et les animateurs se réunissent au moins une fois par semaine pour préparer chaque émission. Cette réunion a pour objectif de réfléchir sur la thématique de la prochaine émission, d'identifier les acteurs et les zones concernés, les personnes ressources et de proposer un canevas d'entretien. Le travail de collecte s'effectue essentiellement dans la ville de Ouahigouya – une seule journée de travail a eu lieu à Titao (chef lieu de la province du Lorum)- et une autre à Gourcy et Saye (Province du Zondoma)⁸. **Un guide d'entretien** élaboré par l'opératrice au terme de ces échanges sert de tableau de bord pour la collecte. Dans sa forme définitive ce guide d'entretien est assorti **d'un schéma de montage**. La consigne générale est de diversifier les intervenants en tenant compte de l'âge, du sexe, de la catégorie socioprofessionnelle et parfois du lieu de résidence. Les lieux 'privilegiés' de collecte sont aussi précisés en fonction du thème, de la sensibilité et de l'acuité du problème soulevé.

- **Le montage, l'enregistrement et la diffusion**

Les éléments ainsi recueillis sont ensuite écoutés, réorganisés et structurés selon le schéma de montage qui peut subir des modifications pour tenir compte des informations recueillies.

Un conducteur d'émission est par la suite rédigé en fonction de la liste des invités qui est définitivement arrêtée à l'issue de la réalisation et de l'écoute du micro trottoir. Il sert de fil conducteur à l'animation (enregistrement) de l'émission qu'elle soit en direct ou préenregistrée.

Le montage - nettoyage consiste à débarrasser le produit fini de propos contradictoires à l'esprit de la « La causerie des bâtisseurs de la cité », à réduire sa durée pour répondre à la durée de la tranche horaire et à en élaguer les nuisances (bruits insolites, toux, reprises, hésitations,...).

Les différentes heures de diffusion sont diffusées par communiqués par les radios ou auprès de personnes ressources.

- **Le suivi-évaluation continu et l'organisation du feedback**

Pour le suivi des activités de la campagne, quelques outils de suivi ont été élaborés. Il s'agit notamment du tableau de bord destiné aux animateurs pour faciliter l'enregistrement au jour le jour des activités liées à la production et à la diffusion des émissions, de la fiche de suivi de diffusion, destinée aux stations, qui fait le point des diffusions effectives au cours de chaque mois, de la fiche de rapport d'écoute pour les réactions d'auditeurs ou groupes d'écoute. D'autres instruments ont été proposés

⁸ Notons que ces deux provinces faisaient partie de la province du Yatenga jusqu'en 1995 et font partie de la région du nord dont Ouahigouya est la capitale.

par deux radios : le jeu téléphonique proposé et réalisé par la Radio de l'amitié, l'organisation d'une émission - débat et l'ouverture de registre des réactions et commentaires, suggérée par la Radio de l'amitié et la Voix du paysan.

- **La recherche action**⁹

Ouahigouya et ses environs offrent à l'observation un espace social très contrasté où se mêlent les signes d'un environnement physique dur et rude, mais également des situations sociales de mauvais fonctionnement du « vivre ensemble ». C'est ce deuxième aspect qui a interpellé avec plus d'acuité le groupe scientifique ; « *ça ne va pas* », comme on le dit et on peut le constater à Ouahigouya. Mais sur quoi porte le « mal vivre ensemble » à Ouahigouya ? quels aspects de la citoyenneté exprime-t-il ? Les travaux de recherche-action à travers le suivi de la campagne ont permis de proposer régulièrement des orientations de réaménagements dans la conduite des activités.

LES APPORTS DE L'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

Au total, un temps d'antenne de cent quatre vingt huit heures a été consacré aux questions relatives à la citoyenneté à travers cette campagne. Ce temps de diffusion essentiellement réalisé en langue nationale mooré (comprise par au moins 90 % de la population locale) ne prend pas en compte les traductions, les rediffusions, programmées ou sollicitées par les auditeurs. De cette campagne, quels peuvent être les résultats et enseignements ?

L'expérience s'est révélée porteuse dans le sens qu'elle a permis, dans un premier temps, de mieux comprendre et cerner les rapports qu'entretiennent les acteurs qui sont en compétition sur l'espace public local. Elle a, dans un second temps, permis d'identifier les points de tensions et de dégager des pistes de réflexion collective sur la construction et le renforcement de la coopération sociale.

Une connaissance plus fine de la cité

ACE-RECIT a pu mettre en débat la citoyenneté et les conditions dans lesquelles elle s'exerce pleinement. Il ressort que dans la cité, tous les acteurs sont loin d'avoir les mêmes perceptions de cette notion. Plusieurs facteurs expliquent cette diversité de perceptions qui sont souvent antagoniques.

D'abord la notion de citoyenneté est ambiguë du fait qu'elle a été introduite de l'extérieur mais qu'elle est devenue incontournable parce qu'elle est entrée dans la culture politique des cités.

Ensuite, selon leurs positions socioprofessionnelles, les acteurs de la cité ont des visions différentes de la citoyenneté, certains la limitant aux droits (que leur confère

⁹ Rapport d'évaluation du comité scientifique de suivi de la campagne radiophonique, décembre 2004.

la loi) tandis que d'autres (généralement l'administration locale) n'y voient que des devoirs pour les acteurs d'en bas (les administrés). « *Un bon citoyen doit payer régulièrement ces impôts* », « *un bon citoyen doit respecter le bien public* », « *un bon citoyen est celui qui contribue à l'amélioration du cadre de vie* ». Autant d'éléments qui ressortent du discours officiel. Ces discours font rarement cas des droits que l'Etat ou la commune a l'obligation régalienne d'assurer aux citoyens. A ces discours les administrés opposent des droits. « *La constitution nous donne droit à l'éducation, à la santé, à la sécurité, au logement... Mais allez voir à l'hôpital, tout est payant* », « *nos enfants n'iront jamais à l'école si nous ne nous battons pas* », « *l'insécurité ne cesse de monter* », « *on veut bien payer les impôts mais nous voulons savoir à quoi servent ces impôts et taxes si l'Etat et la commune sont incapables de nous assurer le minimum nécessaire* ». Il résulte de cette situation où le citoyen doit se battre pour assurer lui-même sa survie et celle des siens que l'Etat (local ou national) n'est plus la seule institution chargée de la production du bien collectif et de la distribution des droits. La famille, ne comptant plus sur l'Etat, devient l'institution qui assure le plus cette fonction de production de bien commun, une meilleure distribution des droits.

On a donc questionné le lien social qui semble fonder le nouvel « ordre citoyen ». Il est établi que la participation aux bénéfices de la cité (l'accès aux biens publics et aux droits) et, en contrepartie, le respect des devoirs et obligations et des règles constituent les deux faces de l'ordre sociopolitique de la cité.

Les indicateurs de ce « lien citoyen » sont le respect du bien public, le sens du service public, la solidarité, la confiance. En effet, lorsque la loi du soupçon règne, il y a crise du lien citoyen. Des observations de la construction du lien citoyen et de l'analyse que l'on peut faire, les constances suivantes se dégagent :

- la capacité contributive du citoyen semble devenir un critère déterminant de l'exercice de la citoyenneté. Certains gouvernants locaux verraient d'un bon œil que « *les textes conditionnent l'éligibilité de l'individu au paiement de ses impôts* »¹⁰, ce qui tendrait à une forme de suffrage censitaire.
- la marchandisation croissante des échanges et de l'accès aux services publics crée des mécanismes d'exclusion et de marginalisation sociale. Se pose alors la question de la possibilité pour une citoyenneté de se constituer sans un minimum d'intégration. En effet, la marginalité et l'exclusion pourraient être des obstacles à la construction de la citoyenneté. De même, il peut y avoir corrélation entre exclusion et violence.

L'émergence de nouveaux rapports entre acteurs

Susciter l'émergence de nouveaux rapports entre les acteurs locaux est l'un des objectifs essentiels du programme. Il s'agit d'appréhender les « valeurs » et principes

¹⁰ ACE RECIT, pôle Action, « *La citoyenneté à travers la campagne radiophonique "la causerie des bâtisseurs de la cité – Teb metba sosga"* » - préparation de la réunion du collège de production, septembre 2004.

qui influencent le comportement des hommes et leur capacité à produire du bien collectif. Les groupes sociaux « autonomes » ont une demande sélective vis-à-vis des pouvoirs publics et développent des stratégies de négociation pour les obtenir. Les acteurs se livrent à des opérations critiques et manifestent leur désaccord sans recourir à la violence. Ils parviennent à construire, à manifester et à sceller des accords plus ou moins durables, obéissent à des logiques diverses mais pas forcément inconciliables. Dans le cas présent, on en est au stade des prémisses.

En lançant l'initiative, on ne se faisait pas d'illusions quant à la possibilité de provoquer des changements sociaux à grande échelle dans le court terme. On espérait surtout permettre à ceux qui n'avaient pas l'habitude de prendre la parole de le faire et à ceux qui sont mandatés pour gérer la collectivité de satisfaire à l'obligation de compte rendu. Il s'agit donc de « démocratiser » la parole par l'ouverture d'espaces d'interpellation, de dialogue et réflexions sur l'intérêt commun. A cette fin c'est la langue locale, comprise par la grande majorité des acteurs, qui a été utilisée.

Entre administrés et administration, le dialogue n'a pu être direct. Il s'est instauré entre certains services techniques municipaux et déconcentrés et les citoyens usagers et non entre autorités locales (élus locaux) et citoyens. Toutefois, les responsables et techniciens étaient plus ou moins les voix de l'autorité. Les apports en termes de changements dans les rapports entre l'administration (les services publics locaux) et les administrés (citoyens usagers) résident dans l'acceptation de la concertation qui fait place au dialogue de sourds, à la défiance. Publiquement, les uns et les autres ont manifesté leur engagement à coopérer. Et les souhaits exprimés de parts et d'autres pour la poursuite du dialogue au-delà des émissions radiophoniques, constituent un élan encourageant.

Certains services comme les impôts et la santé expérimentaient déjà la radio comme moyen d'information. Mais ces tranches sollicitées par eux-mêmes ou octroyées par les stations de radio constituent plus des relais de diffusion de l'information administrative qu'un espace de dialogue entre partenaires.

Pour les usagers des services publics, « La causerie des bâtisseurs de la cité » se présente comme une tribune de critiques sévères, un lieu de désapprobation des comportements portant atteinte aux droits et intérêts d'autres citoyens et de dénonciation des abus d'autorité et de trafics d'influence de tous genres.

Pour l'administration, elle offre une opportunité d'apporter des réponses aux préoccupations des usagers, des citoyens qui ont droit à l'information. Entre le désir ou la volonté de satisfaire à l'obligation de rendre compte et les accusations naît progressivement une volonté partagée de maintenir le dialogue, de communiquer. « *On est là, les uns pour les autres* » ou « *c'est parce qu'on est là, qu'ils sont là, s'il*

n'y a pas de commerçants ou de contribuables, il n'y a pas de Trésor public. Alors il faut qu'on trouve des façons de faire convenables ou acceptables pour tous »¹¹.

Pour ce qui concerne les animateurs de radios, ils soutiennent dans leur rapport d'exécution de la campagne qu'ils ont appris à connaître les autres acteurs de leur cité. « *C'est une grande richesse* » pour eux en ce sens que la campagne leur a offert l'opportunité de formation professionnelle mais aussi et surtout d'une meilleure connaissance des rapports qu'entretiennent les différentes composantes socioprofessionnelles de la commune. Pour eux, « La causerie des bâtisseurs de la cité » est un moyen d'affirmation de soi et de ses talents. Elle leur aura permis de tisser et d'entretenir des relations avec les sphères politique, administrative et économique de la région : l'animateur qui a travaillé sur l'hôpital peut se surnommer, « l'homme de l'hôpital » et celui qui assurait les contacts avec les corps habillés, « l'ami des hommes de tenue ».

La valorisation de la créativité locale

Les dynamiques et la créativité locales ont été mises en exergue et des pistes d'action d'appui et d'accompagnement des différents acteurs ont été élaborées et devraient connaître des débuts d'exécution en début 2006, notamment des sessions de formation, animations et causerie autour de la construction de la cité et les services qu'elle offre à ses membres.

L'expérience était une occasion pour les responsables de services publics, d'association ou d'ONG de présenter leurs structures mais aussi de se faire interpellé sur leurs missions en rapport avec les préoccupations des usagers. Cela a permis à différentes structures notamment les associations et ONG de mettre en exergue leurs initiatives au profit de certaines couches sociales défavorisées ou de lutte contre la pauvreté à travers l'auto-emploi, les micro-crédits, l'alphabétisation, etc.

Outre les dynamiques associatives, des initiatives citoyennes ont également été relayées. On pourrait noter le cas spécifique du département de Namissiguima, à une vingtaine de kilomètres de Ouahigouya, où les habitants se sont organisés pour prendre en charge leur propre sécurité, expérience qui a été appréciée dans la région. Face à la montée de l'insécurité, ils ont en effet entrepris de s'auto protéger du banditisme. Cette initiative a été évoquée au cours des émissions sur la sécurité. Les promoteurs de la « police de proximité », notamment le ministère de la sécurité¹², ont là une expérience qui fonctionne depuis bientôt deux ans.

¹¹ Propos d'un commerçant extraits de l'une des émissions consacrées aux impôts, taxes et mobilisations des ressources locales, diffusée en mai 2004.

¹² Face à la montée de l'insécurité, le ministère a décidé d'associer les populations à son dispositif de lutte contre le banditisme à travers la mise en place d'une police dite de proximité. Cette police de proximité vise une implication active des populations dans la lutte contre le banditisme en étroite collaboration avec les forces régulières de sécurité.

L'appropriation de la campagne par les différents acteurs

Malgré les réticences de départ, la campagne a, au fil de son déroulement, fini par obtenir l'adhésion des acteurs aussi bien publics que privés. La langue des émissions a beaucoup contribué à cette adhésion.

En définitive, l'expérience a bénéficié de l'adhésion des acteurs, surtout institutionnels (administration, ONG, associations) qui y voient un espace de promotion de leurs structures et de socialisation de leurs innovations.

L'évaluation réalisée en avril 2005 a montré que l'intérêt va grandissant. Que ce soit au niveau de la mairie, des institutions déconcentrées de l'Etat, des radios, des associations et autres structures de développement, la demande de poursuite est constante. D'autres acteurs individuels qui ont suivi ou participé à des émissions soutiennent la nécessité de poursuivre ce dialogue social.

L'identification d'actions politiques, organisationnelles et mobilisatrices conformes aux aspirations des citoyens.

La campagne radiophonique a suscité et continue de susciter chez les acteurs locaux un engouement. Elle a ouvert des pistes nouvelles d'actions en termes de mise en dialogue entre fournisseurs de services publics et usagers. Les demandes de poursuite sont accompagnées de propositions d'amélioration et réorientation autour de la mobilisation des acteurs et des ressources locales en faveur du développement ; d'expérimentation d'actions d'accompagnement des acteurs dans la production et la délivrance de services publics.

Les modes d'action préconisés relèvent d'abord de l'action politique et de la construction du « pacte social » de la cité. La recherche d'accords passe par une négociation des règles et des normes et des systèmes de régulation et de contrôle. L'enjeu est aussi de construire une cité capable d'intégrer et de s'appuyer sur ses marges (couches défavorisées) au lieu de les ignorer ou de les exclure.

Ils relèvent ensuite de la mobilisation et de la médiation. La valorisation d'initiatives d'acteurs souvent marginalisés, la mise en dialogue d'acteurs aux perceptions et intérêts divergents, l'accompagnement de la construction d'accords sur des questions précises relatives au « vivre ensemble » permettent d'intégrer les acteurs ignorés. Ce sont des voies à expérimenter pour développer dans la commune des capacités de médiation sociale.

Une sollicitation de taille existe déjà dans ce sens. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche ECOLOC¹³ dans la commune de Ouahigouya, il a été retenu l'introduction d'animation sociale pour l'appropriation du processus. Grâce à l'expérience de cette campagne, ACE-RECIT a été sollicité par les partenaires engagés dans ce programme pour conduire cette démarche d'animation sociale.

¹³ Programme ECOmies LOCaes, initié par le Partenariat pour le développement municipal (PDM).

L'objectif de cette intervention est de contribuer à un portage social du programme ECOLOC, en appui à la commune et les techniciens engagés dans le processus.

Ce que l'on a appris de cette expérience radiophonique¹⁴

Les enseignements que l'on peut tirer de cette expérience portent essentiellement sur les logiques institutionnelles et les logiques d'acteurs, les représentations de l'Etat et de la citoyenneté et sur les rapports entre secteur public et privé.

• Sur les logiques institutionnelles et logiques d'acteurs

Les débats sur le fonctionnement quotidien de la cité ont montré des écarts profonds entre les normes et la réalité. D'un côté, les gouvernants sont accusés de corruption, de clientélisme, d'ignorance ou de contournement de la loi, d'absence de rigueur dans la gestion de la chose publique, de mauvaise délivrance de services. Du côté des citoyens, sont indexés l'incivisme fiscal, le non respect des biens publics, la montée de l'individualisme, l'irresponsabilité et la faible participation dans les affaires de la cité, le recours à la violence. On enregistre des signes inquiétants d'accroissement des disparités entre les « gagnants » (ceux dont la situation sociale assure un mieux-être) et les « perdants » (les pauvres et autre exclus en quête de stratégies de survie) de la compétition pour les ressources sur l'espace de la cité. Ces disparités, si elles ne sont pas résolues, peuvent déboucher sur la montée de la rancœur, des poussées sporadiques de violence. Autant de facteurs qui paraissent compromettre la construction concertée de la cité et ses chances de se reproduire.

L'importance de la grandeur de la cité est une préoccupation partagée par tous les acteurs. Cependant, selon leur position sociale et leurs centres d'intérêts, leur vision de cette grandeur et des conditions de réalisation de cette grandeur relèvent de logiques différentes.

A côté des logiques institutionnelles, il y a donc dans l'arène locale une diversité de logiques sociales qui constituent des recours.

• Sur les représentations de l'Etat, de la commune, de l'exercice de la citoyenneté

Il y a un rapport direct entre la production et l'accès aux services sociaux de base et l'émergence de la dynamique citoyenne. La relation biens collectifs et individus apparaît cependant particulièrement tendue dans la cité actuelle du fait de son caractère hybride. Le même sujet vit simultanément plusieurs types d'allégeances et d'identités citoyennes entre lesquelles les plus vulnérables risquent de se perdre devenant des « citoyens de nulle part ».

La persistance d'un espace public que l'on peut qualifier de coutumier pose avec acuité cette multitude d'allégeances. Cependant loin d'être sources de tensions, les autorités coutumières contribuent au maintien de certaines valeurs portant sur le vivre ensemble. On enregistre également une dynamique d'invention de nouvelles

¹⁴ Ce point s'inspire de la note *La dynamique de la cité selon ACE-RECIT* de Loïc BARBEDETTE, mars 2005.

formes de contrôle social par les pairs (notamment entre voisins, entre membres d'une même association) qui imposent une forme de paix forcée par la crainte des autres. Ces modes hybrides de régulation correspondent à ce que l'on a appelé au sein d'ACE-RECIT une citoyenneté active, un art d'édifier le vivre ensemble de la cité dans le quotidien, dans le flux des événements, dans la résolution des conflits et dans la longue durée. Ils traduisent à la fois un « rejet de l'État » et « un appel d'une autre forme d'État » comme le soutient Raogo Antoine Sawadogo¹⁵.

La nouvelle cité (la commune) constitue bien un espace approprié de distribution des chances de vie et capable d'assurer certaines régulations minimales. Ceci ne se fait pas selon les voies prescrites par la loi moderne, mais ce ne sont pas non plus celles de la violence ou de l'arbitraire généralisés qui prévalent forcément.

- **Sur les rapports entre public et privé (rapport à l'espace public)**

Les enseignements relatifs à l'intégration des citoyens dans la cité et la constitution du lien social amènent à regarder de plus près ces questions du point de vue des populations. Ils invitent ACE-RECIT à travailler sur deux types de groupes sociaux :

- Les groupes sociaux vulnérables (issus de l'exode rural, en rupture vis-à-vis du milieu familial, échec scolaire, pauvreté, ...), se trouvent en situation de désaffiliation vis-à-vis de leurs liens primaires et ont une demande importante mais souvent implicite d'insertion sociale. Ils cherchent à être pris en charge par des interventions externes étatiques ou para-étatiques. Les émissions sur l'assainissement du cadre de vie (les déchets), le rapport à l'étranger, les associations et ONG de développement et l'observation de la cité témoignent du poids de ces groupes sociaux dans le quotidien de la cité.
- Les groupes sociaux dotés d'un capital social et organisés autour de la parenté (la famille au sens large). Ceux-ci s'efforcent de négocier les meilleures conditions pour assurer l'avenir de leurs membres les plus jeunes en accumulant de biens nécessaires (parcelles, scolarisation...). Ces groupes ont une demande sélective vis-à-vis des pouvoirs publics. Relativement autonomes, ils accueillent favorablement toutes les initiatives publiques qui leur permettent de produire ou d'accumuler des biens essentiels pour faire face aux changements. Mais ils pourraient recourir à l'insoumission lorsque les mesures officielles semblent faire obstacle à leurs efforts de se réaliser (augmentation des taxes, difficultés dans l'accès à des parcelles loties...). Les débats entre commerçants et agents des impôts au cours des émissions sur la fiscalité sont assez illustratifs de ce propos.

Les perspectives

De la mise en commun des résultats produits sur différents terrains d'interventions d'ACE-RECIT, il ressort en effet que **la construction de la citoyenneté est**

¹⁵ Raogo A. SAWADOGO, *L'Etat africain face à la décentralisation*, Karthala, 2002.

étroitement liée à la capacité de la cité à offrir à ses membres des services de qualité, accessibles et équitables.

Aussi ACE-RECIT a-t-elle décidé d'élargir son programme dans la commune de Ouahigouya en se concentrant pour les trois années à venir sur la production et la fourniture de services publics (études, suivi et accompagnement). Ce programme s'étendra sur quatre autres communes et s'articule autour de :

- Conduite de recherches sur la production des services publics : études - diagnostic empiriques sur l'état de la fourniture des services publics, études du contexte de la production des services publics.
- Conduite de recherches concernant les processus d'accompagnement des services : études sur les conditions organisationnelles et institutionnelles dans lesquelles s'établissent les rapports entre fournisseurs et usagers, les systèmes normatifs de référence, les stratégies d'acteurs, et la production des services d'accompagnement visant l'amélioration de la qualité des services offerts.
- Expérimentation sociale de pratiques de stimulation d'actions citoyennes (y compris la poursuite du programme radiophonique) : prolongement des premières actions-test initiées par le pôle Action du laboratoire Citoyennetés (mise en communication de fournisseurs et d'utilisateurs de services publics).

CONCLUSION

Au terme de cette première étape, les avis sont partagés sur l'importance à accorder à l'expérience. Quelle que soit la réponse à apporter, les différents points de vue mériteraient d'être précisés. Les divergences portent surtout sur les « vertus » de la communication comme moteur de mobilisation et de construction collective d'une vision commune sur le devenir de la cité. Les sceptiques (certains acteurs politiques et chercheurs) affirment que compte tenu des enjeux et des oppositions d'intérêt, ils ne croient pas au consensus et aux vertus de l'argumentation pour solutionner un problème, tant certains ont intérêt à ce que les problèmes continuent à croître et se développer.

Les responsables de l'expérience (équipe de coordination, animateurs et acteurs locaux notamment les autorités locales, société civile, etc.), plus favorables, soutiennent que les émissions ont beaucoup intéressé les gens et en quelque sorte les ont permis de prendre conscience d'un certain nombre d'enjeux. Désormais, ils aspirent à ce que des décisions soient prises.

C'est donc la capacité à faire du « politique » à travers ce type de média qui est en question. La capacité dans un premier temps à rendre visible les rapports sociaux, les inégalités, les compromis et dans un second temps à participer à la régulation entre intérêts et à la définition de ces compromis reste à développer. Pourtant tout le monde reconnaît la puissance de l'instrument (seul à pouvoir toucher une grande partie de la population).

Quelque soit le jugement qu'on porte sur la campagne radiophonique, on devrait être attentif aux interpellations en vue d'en tirer le maximum d'enseignements aux double plan théorique (réflexion sur la cité) et pratique (intervention dans la cité).

En lançant l'initiative, les initiateurs espéraient ouvrir des espaces d'interpellation, de dialogue et de réflexion autour du devenir de la cité, de la mise en exergue des dynamiques et de la créativité locales. Sur ce point l'expérience a surtout permis de dégager des pistes d'actions d'appui et d'accompagnement des différents acteurs, notamment des sessions animations et causerie autour de la construction de la cité et les services qu'elle offre à ses membres.

Enfin, la recherche action a contribué à mieux cerner les logiques institutionnelles, les logiques d'acteurs, les cultures professionnelles et les représentations de l'Etat, du public et du privé et d'identifier les types d'actions capables de susciter une forte mobilisation sociale autour d'une vision prospective et collective de la construction du développement local.

Il y a donc à préciser ce que peut apporter la radio en la replaçant dans une stratégie plus globale de compréhension et de construction de la cité. Cette stratégie pourrait comprendre des phases d'enquêtes socio-anthropologiques¹⁶ et des phases plus « actives » de recherche conjointe de vision prospective et d'encouragement aux dynamiques citoyennes. Il s'agirait aussi de décrire les besoins en termes d'aptitude et de « métiers » que cela nécessite. Le sujet mérite bien qu'on en fasse une étude particulière de type mémoire ou thèse.

Des réactions post-campagne enregistrées dans la commune et dans les villages environnants laissent croire que l'expérience a suscité un grand intérêt chez les acteurs et répond à un besoin concret : « *pourquoi avoir attendu maintenant avant de développer de tels programmes alors que le besoin se faisait sentir depuis longtemps ?* » s'est exclamé le chef coutumier d'un village situé à 20 Km de Ouahigouya.

La campagne n'est donc pas passée à côté de ses objectifs escomptés : elle a permis de jeter les bases pour la création d'un espace de dialogue entre les différents acteurs de la commune de Ouahigouya et de ses environnants, de collecter des matériaux susceptibles de révéler la compréhension que les gens ont de l'exercice de leur citoyenneté. Elle a permis également une réflexion collective sur les enjeux et défis de la participation de tous aux affaires publiques, de la construction politique de la commune. Car en en définitive, c'est aux acteurs locaux (élus, l'ensemble des populations travailleuses de la localité, de toutes conditions, de toutes catégories sociales et de tous les secteurs socioprofessionnels, groupes stratégiques, etc.), de prendre la parole et de désigner les défis à relever. Il s'agit

¹⁶ De type ECRIS (Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques), utilisée dans les travaux du Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociale et le développement local (LASDEL) sous la conduite de Jean-Pierre Olivier De SARDAN, l'un des fondateurs de la méthode ECRIS.

bien de repenser l'avenir en partant des potentialités, des réalités et valeurs, de l'histoire, de rechercher et promouvoir les conditions endogènes d'une construction concertée du développement local. L'espace radiophonique (dans des contextes où l'analphabétisme touche la grande majorité des populations qui du reste, ont une culture de l'oralité toujours tenace) peut contribuer à un meilleur ancrage social des initiatives locales de développement.

Quelques références bibliographiques

ACE-RECIT, *L'Action test des émissions radiophoniques a Ouahigouya : La construction de la citoyenneté*, Rapport d'étape de la cellule scientifique, décembre 2004

ACE-RECIT, *Programme triennal (2006-2008)*, septembre 2005

ACE-RECIT, *Rapport d'activités*, décembre 2004

BARBEDETTE Loïc, *La Dynamique de la cité vue par ACE-RECIT*, mars 2005

FALL Abdoul Salam, *Rapport d'évaluation externe d'ACE-RECIT*, avril 2005

KABORE Aminata, OUEDRAOGO Boureima, *La causerie des bâtisseurs de la cité ou « TE Metb sonsga »*, rapport partiel, octobre 2004

NYAMBA André, OUEDRAOGO N. Boureima, *Comprendre aujourd'hui les citoyennetés en construction par l'observation de la cité*, décembre 2004.

NYAMBA André, *Autopsie d'une expérience de recherche-action dans la commune de Ouahigouya, province du Yatenga, Burkina Faso*, février 2005

OUEDRAOGO Boureima, *Citoyennetés, équité et gouvernance légitime*, communication donnée aux étudiants du Collège Coopératif de Provence, Ouagadougou, avril 2005

RIEFFEL Remy, *Sociologie des médias*, Collection INFOCOM, 2001, 176 pages

Traverses n° 1. Création, appui, renforcement d'opérateurs intermédiaires. Synthèse du séminaire interne du Gret sur les opérateurs intermédiaires. Par Philippe Lavigne Delville, Gret (décembre 1997).

Traverses n° 2. Dispositifs d'appui aux petites entreprises en Afrique. Évolution historique et défis actuels. Par Michel Botzung, Gret (avril 1998).

Traverses n° 3. Institutionnalisation des réseaux d'épargne-crédit : une construction sociale à concerner. Études de cas en Guinée et au Bénin. Par François Doligez, Iram (janvier 1999).

Traverses n° 4. Stratégies et instruments du développement à l'échelle locale. Examen comparatif à partir du cas burkinabè. Par Patrick Freudiger, Jean-Pierre Jacob et Jean-David Naudet (février 1999).

Traverses n° 5. Comment allier efficacité technico-économique et efficacité sociale ? Enseignements d'un projet en santé animale au Cambodge. Par Diane Intartaglia, VSF (juillet 1999).

Traverses n° 6. Renégocier les règles collectives en irrigation. Autour de l'intervention de Cicda à Urcuqui (Équateur). Par Frédéric Appolin et Xavier Peyrache [Cicda] et par Philippe Lavigne Delville [Gret] (juillet 1999).

Traverses n° 7. La coopération décentralisée, légitimer un espace public local au Sud et à l'Est. Par Bernard Husson, Ciedel (juillet 2000).

Traverses n° 8. Des instances paritaires pour gérer des ressources communes ? Deux expériences de gestion paritaire des ressources pastorales (Tchad oriental, Guinée maritime). Par Véronique Barraud, Sékou Béréty, Diane Intartaglia, VSF (octobre 2000).

Traverses n° 9. Concessionnaire de réseaux d'adduction d'eau potable, naissance d'un métier. Gestion de réseaux d'adduction d'eau potable en République islamique de Mauritanie. Par Rodolphe Carlier, Gret (avril 2001).

Traverses n° 10. Les associations villageoises de migrants dans le développement communal : un nécessaire repositionnement ? Élus, associations locales, associations de migrants en région de Kayes (Mali). Par Éric Force, GRDR (octobre 2001).

Traverses n° 11. Le développement local entre décentralisation et privatisation : réflexions à partir de cinq expériences (Afrique de l'Ouest, Bolivie). Par le Groupe Initiatives [synthèse réalisée par Diane Intartaglia et Annette Corrèze] (janvier 2002).

Traverses n° 12. Conquérir et consolider le marché du café de qualité, entre dynamiques communautaires et contraintes du marché international. Avancées et défis des coopératives caféières boliviennes. Par Christophe Chauveau, Cicda (décembre 2002).

Traverses n° 13. Cycle des projets, cadre logique et efficacité des interventions de développement. Par Christian Castellanet, Gret (octobre 2003).

Traverses n° 14. Renforcement de la société civile, politique d'alliances et partenariat. Texte de référence VSF et Cicda. Texte collectif sous la coordination de Carlos Cubillos [VSF] et Frédéric Apollin [Cicda] (juin 2004).

Traverses n° 15. Capitalisation d'expériences... expérience de capitalisations. Comment passer de la volonté à l'action ? Par Philippe Villeval [Handicap International] et Philippe Lavigne Delville [Gret] (octobre 2004).

Traverses n° 16. Appui et conseil aux organisations paysannes en zone Office du Niger. Du projet centre de prestations de services aux « Faranfasi So ». Par Jean-Bernard Spinat [Iram], Bakary Traoré [PCPS] et Anne-Sophie Saywell [Groupe initiatives] (février 2006).

Traverses n° 17. Réforme agraire et agriculture paysanne : au-delà de l'accès à la terre, un accompagnement nécessaire. Expérience et enseignements du projet Bagé, Brésil. Par Pierre Clavier, Agronomes et Vétérinaires sans frontières (mars 2006).

Traverses n° 18. Construire une parole publique par l'espace radiophonique. Expérience pilote dans la commune de Ouahigouya, Burkina Faso. Par Boureima Ouedraogo, ACE-RECIT (mai 2006).

► Comment mettre en œuvre des services durables aux populations ? Comment construire et pérenniser des dispositifs d'appui qui sachent répondre à la demande ? Comment appuyer sans étouffer des organisations locales et des opérateurs techniques ? Quelles méthodes et quels savoir-faire pour que l'idéal d'un développement qui met les populations au cœur de l'intervention ne soit pas qu'un discours incantatoire ?

Longtemps négligées du fait de la polarisation sur les réalisations concrètes, les dimensions institutionnelles du développement apparaissent aujourd'hui comme un enjeu majeur. Loin de l'image idyllique d'un développement consensuel, les opérations de développement suscitent des jeux d'acteurs complexes qu'il faut être capable de comprendre et de prendre en compte. Au-delà des discours et des principes, il faut savoir discuter de la « cuisine » de l'intervention. Au service des intervenants de développement, la série Traverses veut contribuer au débat stratégique et méthodologique sur ces questions, avec une approche transversale aux différents champs d'intervention. Elle accueille des documents de travail, issus de littérature grise ou de capitalisation d'expérience, qui offrent un intérêt particulier en termes d'analyse et/ou de méthode à partir d'expériences de terrain.

► La série Traverses est éditée par le Groupe initiatives, qui rassemble six organisations françaises de coopération internationale, partageant une ambition commune pour un développement au service des acteurs locaux, dans une logique de recherche-action et de renforcement institutionnel. Les textes sont choisis et validés par un comité éditorial, composé de représentants des organismes membres du Groupe initiatives : Myriam Mackiewicz-Houngue (AVSF), Olivier Thomé (Ciedel-Rafod), Olivier Le Masson (GRDR), Marion Georges (HSF), Anne-Sophie Saywell (Groupe initiatives), et animé par Philippe Lavigne Delville (Gret) et François Doligez (Iram).

► Tous les numéros de Traverses sont téléchargeables gratuitement sur le site Web du Groupe initiatives (www.groupe-initiatives.org). Certains sont accessibles via les sites d'Agronomes et Vétérinaires sans frontières (www.avsf.org), du Gret (www.gret.org) ou de l'Iram (www.iram-fr.org).

► Ce numéro fait partie des textes issus de l'atelier d'accompagnement à l'écriture de praticiens africains du développement qui s'est tenu en octobre 2005 à Bamako.



Secteur 13 Ouagadougou
06 BP 9037
Ouagadougou 06, Burkina Faso
Tél. 226 50 36 90 47 / 50 39 12 92
Fax 226 50 36 26 09
ace.recit@fasonet.bf - acerecit@yahoo.fr
www.ace-recit.org



Centre d'expertises politiques et
institutionnelles en Afrique
BPE 867
Immeuble DFA Hamdallaye
Bamako, Mali
Tél. 223 229 69 30
Fax 223 229 69 28
cepiafrique@hotmail.com



45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex
France
Tél. 33 (0)1 43 94 73 27
Fax 33 (0)1 43 94 72 17
gr-initiatives@groupe-initiatives.org